EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VALOUSE

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 026-212603633-20250531-2025_05_01-DE

Séance du 31 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente-et-un du mois de mai à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 23/05/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	23/05/2025

Présents : *Mesdames AMAR Janine et ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël, BROCHEC Frédéric.*
Absents : *0*
Secrétaire de séance *: MIRANDA Raphaël*

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/04/2025	**Délibération n°2025-05-01**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le samedi 12 avril 2025, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Frédéric BROCHEC.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil valident le procès-verbal ou demandent à le modifier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,
VALIDE le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2025.

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR

MAIRIE DE VALOUSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(DROME)